Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 2 décembre,

Les personnes présentes se sont réunies en une assemblée générale. Sont ainsi présents :

Anne Fonteneau, Stéphanie Lefèvre, Mélanie Réau, Béatrice Rodier, Stéphanie Gardillon, Elise Charpentier, Gilles Loïs et Cécile Loïs

M. Gilles Loïs énonce les points inscrits à l'ordre du jour:

- Rapport moral 2016/2017
- Rapport financier 2016/2017
- Election des membres du bureau
- Projet saison 2017/2018

La séance débute à 14h30.

Pour sa onzième saison, notre association compte 133 adhérents venant de 13 communes du Pays Créçois et d'autres communes limitrophes.

La répartition en est la suivante :

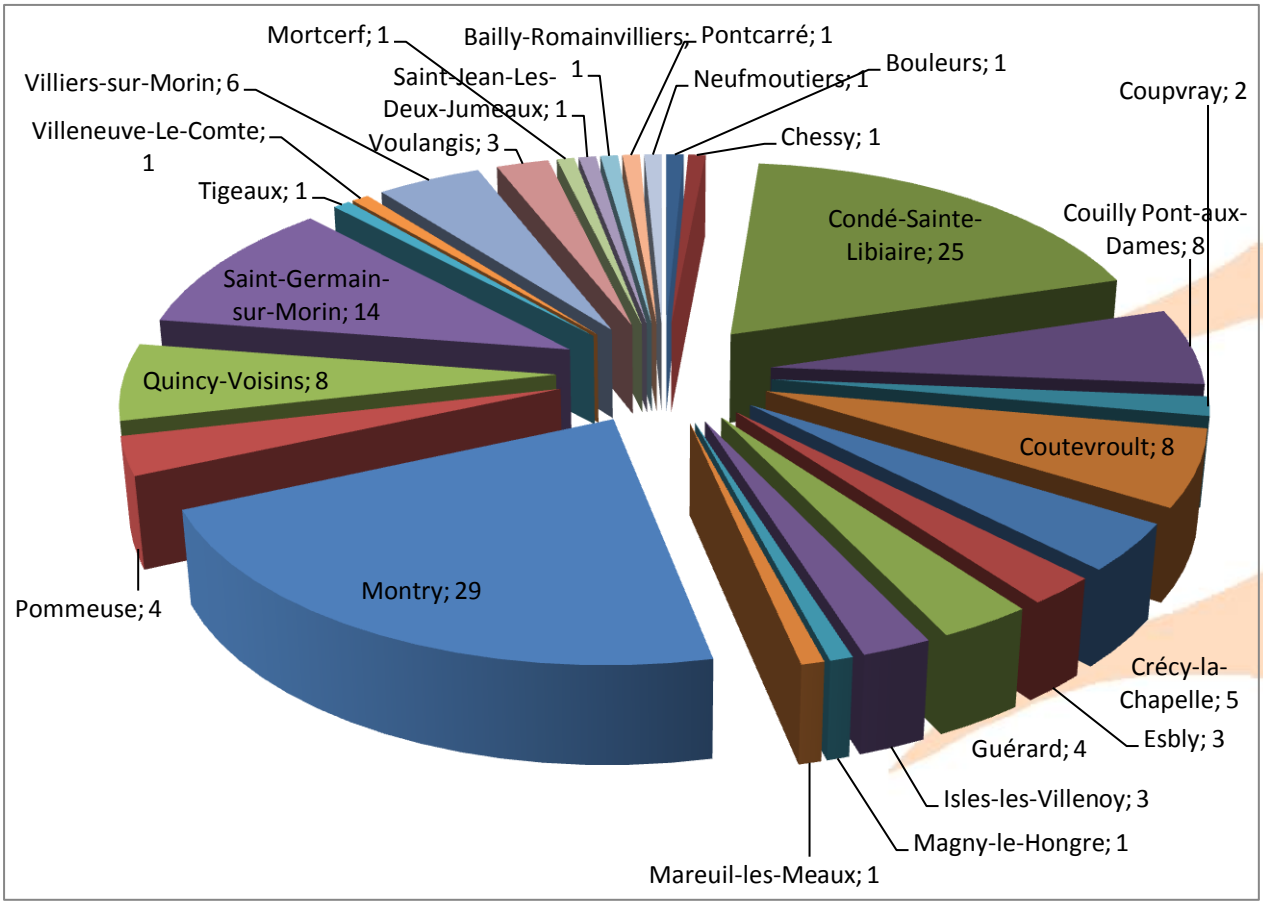

Les effectifs de l'école de danse sont stables par rapport à la saison dernière. Sur ces 132 adhérents, 123 viennent de communes du Pays Créçois, soit 92 % de nos effectifs.

1. RAPPORT MORAL SAISON 2016/2017

Participations aux forums

Nous avons participé aux forums des associations de Montry, de Condé-Sainte-Libiaire et de Crécy la Chapelle en septembre 2016.

Portes ouvertes

Une semaine de portes ouvertes dans les cours de danse a eu lieu en novembre 2016 et une seconde semaine a été programmée début février 2017.

Stage d'automne 2016

Nous avons organisé un stage d'automne les 17 et 18 octobre 2016. Pour cette 10ème session du stage, Isabelle Ciaravola, danseuse étoile de l'Opéra de Paris nous a fait l'honneur d'accepter notre invitation et a donné les cours de danse Classique. Nous avons aussi accueilli Eric Camillo, premier danseur et professeur à l'école de l'opéra de Paris pour les cours de classique et d'adage. Nous avons également invité Roxana Barbacaru, professeur de danse de caractère à l'école de l'Opéra de Paris.

Ce stage a réuni une quarantaine de stagiaires venant de l'école de danse mais aussi d'autres écoles de Seine et Marne et de l'école de l'Opéra de Paris et du CNSMDP.

Nous avons fait une publicité par Facebook pour cet évènement.

Représentation à la maison de retraite Ondine de Mareuil les Meaux

Nous avons dansé à la maison de retraite de Mareuil les Meaux en décembre 2016.

Examen 2016/2017

Nous avons organisé avec beaucoup de difficultés l'examen de l'école de danse en janvier 2017.

La mairie de Condé Sainte Libiaire nous ayant prêté la salle Pompidou l'année dernière pour cet évènement, nous ne l'avons pas sollicitée pour notre examen 2016/2017.

Nous avons fait une demande à la mairie de Montry et au Pays Créçois.

Nous n'avons eu que des propositions de location de salle par des communes du pays Créçois.

La mairie de Montry après nous avoir autorisés à organiser l'examen à la salle Guynemer, s'est rétractée car le club de judo n'a pas souhaité enlever ses tatamis. Nous avons pu quand même l'organiser dans des médiocres conditions à la salle Polyvalente de l'école Pergaud de Montry.

Les cadeaux d'examen ont été entièrement financés par l'association.

Le jury s'est vu offrir le stage d'été en remerciement de leur investissement.

Aucun élu n'était présent pour la remise des récompenses à nos élèves

Concours 2016/2017

Nous avons présenté plusieurs élèves au concours régional de danse de la CND, en mars et avril 2017. 30 élèves se sont qualifiées en groupe et en individuel pour le concours national à Châlons-en-Champagne.

Ces élèves ont représenté l'école de danse au concours à ce concours qui a réuni au total environ 2000 danseurs et danseuses venus de toute la France, de Belgique et d'Espagne pour se présenter dans les catégories « Classique », « Modern'Jazz », « Contemporain », « Hip-Hop » et « Autres styles ».

Le bilan a été positif puisque nous avons obtenu 1 médaille d'or en groupe, 1 à l'unanimité en individuel, 3 médailles d'argent en groupe et individuel.

Nous avons également participé à d'autres concours tout au long de l'année : concours international de Grasse, de Deauville, du chausson d'or, et obtenu de très bons résultats.

Spectacle 2017

Nous avons présenté notre spectacle de fin d'année « Lettres à Théo » à la salle de spectacle de la ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers le samedi 17 juin 2017.

Stage d'été 2017

Notre cinquième grand stage d'été a eu lieu du 4 au 9 juillet 2017 à la salle Guynemer de Montry et à la salle Pompidou de Condé Sainte Libiaire.

Ce stage a réuni près de cinquante stagiaires venant de la région parisienne mais aussi de province (Nantes, Bordeaux, la Réunion ...).

C'est un stage de grande ampleur qui a été proposé avec 6 professeurs et un pianiste accompagnateur. Nous avions un professeur de plus cette année, Lara Neuman, comédienne cantatrice qui a donné les classes de comédie musicales.

Le bilan de ce troisième stage est positif puisque les élèves sont ravis de cette semaine de travail. Les professeurs et pianiste ont apprécié l'accueil et sont prêts à revenir l'année prochaine. Le bilan financier est négatif. Nous n'avons obtenu aucune subvention exceptionnelle pour ce stage.

Conditions d'accueil de l'école de danse

La salle Desnos de Montry

Nous avons toujours les mêmes problèmes avec la salle Desnos, propreté et hygiène. Malgré la grande fréquentation de la salle Desnos, le ménage est fait une fois par semaine et, en cas de manifestations exceptionnelles ou jour férié, rien n'est prévu. Notre professeur passe la serpillère à chaque fois.

Nous sommes déplacés quelques fois dans la saison car la salle est utilisée pour une autre manifestation. Cela ne nous dérangerait pas si notre matériel était également déplacé et si nous étions prévenus longtemps à l'avance afin de ne pas prévenir nos adhérents dans l'urgence.

La salle Pompidou de Condé Sainte Libiaire

Nous utilisons la salle Pompidou 3 fois par semaine. Nous mettons en place des tapis de danse le lundi matin et les désinstallons le vendredi. Pour tous ces créneaux et pour la mise en place des tapis nous avons obtenu l'autorisation de Madame le Maire de Condé.

Comme toutes les autres associations de Condé, nous pouvons également avoir la salle Pompidou sur un weekend. Pour la saison 2016/2017, nous l'avons utilisé pour le stage d'été 2017.

La salle Guynemer de Montry

Nous organisons dans cette salle nos stages pendant les vacances scolaires.

Cette salle est inoccupée sur plusieurs créneaux horaires et notamment le samedi.

Malgré plusieurs demandes, plusieurs courriers à la mairie de Montry, son accès nous est refusé.

La mairie de Montry a rompu tout dialogue à ce sujet avec un mail de Monsieur Demur adjoint responsable des associations, le 9 mai 2017 : « […] *Pour l'instant, nous restons sur le planning actuel de la salle Guynemer et je souhaiterai ne plus entendre parler de manipulation de tapis de judo, d'ici la fin de mon mandat. […]* ».

Nous avons envoyé une lettre ouverte à la mairie de Montry, sans réponse à ce jour.

Les parents d'élèves se sont mobilisés en mettant en place une pétition qui a réuni des dizaines de signatures. Celle-ci a été envoyée en mairie mais sans réponse à ce jour.

2. RAPPORT FINANCIER au 31/08/2017

Le bilan de l'année 2016/2017 est négatif de **-1236.61 €**.

Mais nous partions avec un bilan positif à 1542.80 euros de la saison précédente.

Les subventions et leur utilisation

Les subventions :

L'association faisant partie des associations du Pays Créçois, elle a obtenu une subvention d'un montant de **3855 €**. Cette subvention est versée en 2 fois.

De ce fait, nous n'avons plus de subvention des mairies de Montry et de Condé Sainte Libiaire.

Nous avons eu de la part du conseil général une subvention de **300 €**,

Nous avons ainsi obtenu **4155 €** de subventions qui ont d'abord été utilisées pour l'achat de matériel pour les cours de danse et de costumes pour les concours.

Utilisation des subventions :

Nous avons racheté des barres de danse pour un montant de **723.42** €.

Les tapis étant désinstallés chaque semaine, nous avons dû acheter des rouleaux de gaffeurs pour **392.11 €**.

Nous avons racheté 2 tapis de scène pour remplacer progressivement ceux qui sont utilisés pour une valeur de **1039.00€.**

Nous avons acheté 3 projecteurs Leds pour le spectacle 2017 pour un montant de **1336.60 euros.**

Soit un total de 3491.13 € de dépenses pour l'achat de matériel spécifique pour les cours de danse.

Les subventions nous permettent aussi de rembourser une partie des frais de déplacement de notre professeur pour les concours de Grasse, de Deauville, de la CND régional, de la CND national, du chausson d'or. Ceux-ci s'élèvent à **1342.40 €**.

Nous avons fait une demande de subvention exceptionnelle pour l'organisation de nos stages, mais le pays Créçois ne considère pas ces évènements comme exceptionnels, donc aucune subvention exceptionnelle ne nous est versée. Pour nous, inviter une danseuse étoile et des professeurs prestigieux est non seulement exceptionnel et mais aussi unique. Nous prenons à chaque fois un risque financier avec les stages

Le stage d'automne 2016

PRODUITS D'EXPLOITATION		
706200	inscriptions stage (*)	3442,50 €
740000	Subventions	0 €
771000	Dons	0
		3442.50
CHARGES D'EXPLOITATION		
606800	Fournitures diverses	
613300	Location de matériel	
615000	Entretien, réparation (accordeur)	
623000	Publicité,Cotisation (site internet,tracts)	96.7€
625600	Logement professeur	
626000	Frais postaux	59.30 €
625100	Voyages et déplacements	0 €
625600	logement location	
625700	Frais réceptions (repas professeurs)	0 €
635000	Sacem	0 €
662600	Honoraires (professeurs stages)	600 €
641100	Salaires	1703 €
645110	Charges sociales	438
		2897€
RESULTAT NET		**545.50 €**

Le bilan du stage est positif de 545.50 €.

Le professeur de l'association organise ce stage bénévolement.

Ce budget est gardé pour le stage d'été.

Le stage d'été 2017

Le bilan financier du stage est négatif de **-804€**.

Nous avons cette année embauché un professeur supplémentaire pour la comédie musicale.

Les frais du stage ont été réduits car notre professeur a hébergé chez elle les différents professeurs.

Le professeur de l'association organise ce stage bénévolement.

PRODUITS D'EXPLOITATION		
706200	inscriptions stage (*)	11 534 €
708800	Produits d'activités annexes	
740000	Subventions	0 €
771000	Dons	0
		11 534,00 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
606800	Fournitures diverses	
613300	Location de matériel	360
615000	Entretien, réparation (accordeur)	
623000	Publicité,Cotisation (site internet,tracts)	460 €
625600	Logement professeur	
626000	Frais postaux	150,00 €
625100	Voyages et déplacements	141 €
625600	logement location	
625700	Frais réceptions (repas professeurs)	1 209. €
635000	Sacem	0 €
662600	Honoraires (professeurs stages)	3 105,00 €
641100	Salaires	4 058,60 €
645110	Charges sociales	2 863 €
		12 337,72
RESULTAT NET		**-804 €**

Stages pendant les petites vacances scolaires :

Nous avons proposé 4 stages pendant les petites vacances scolaires.
Ces stages étaient animés par le professeur.

- *Dépenses* : salaire du professeur 1800 euros plus Urssaf 1454 € soit **3254 €**
- *Recettes* : inscription stagiaires : **3823.50 €**

Le bilan positif de 569.50 € a permis de financer l'examen 2017 dont le coût total est de 612.32 € (cadeaux d'examen 350.40 euros, médailles 167.40€, fournitures 44.52€, cadeaux professeurs jury 50 €). Les membres du jury se sont vus offrir le stage d'été 2017.

Utilisation des recettes diverses pour l'achat de fournitures et matériels :

Les tenues de danse

Nous avons passé nos commandes par le magasin Dansea et ne percevons aucun pourcentage sur les ventes de Dansea.
La ligne « 'achat des tenues de danse » correspond aux costumes des 3 groupes de concours et de leurs accessoires, de tutus pour le spectacle et de matériels pour notre professeur.

Les sweats de l'école de danse
Nous avons fait confectionner des sweats au logo de l'école de danse.

- *Dépenses* : 1958.80€
- *Recettes :* 1550€

Le bilan est négatif de 408.80€
Nous avons encore du stock et pourrons continuer à vendre les sweats sur la saison prochaine.

Les DVD :

- *Dépenses :*
  Achat Fournitures : **49.93 €**
  Gravage des DVD : **259.20 €**
  Soit une dépense de **309.13 €**.
- *Recettes :*
  Vente des DVD : **1627 €**
  Soit une recette de **1627 €**

Pour un bilan positif de **1317.87€**

Nous avons utilisé ce montant pour le poste publicité de l'école de danse (689.12 €) et pour l'achat de musique et de DVD concours (641.23€)

Vente de chocolats :

- Dépenses : **781.20 €**
- Recettes : **1002.6 €**

Soit un bilan positif de **221.40 €.**

Ceci a permis de prendre en charge une partie des frais de concours des élèves : inscriptions aux concours national de danse de Châlons-en-Champagne pour tous les individuels et les groupes pour un montant de **455 €**.

Le spectacle de fin d'année

Nous avons loué la salle de spectacle le mercredi pour une répétition sur scène ainsi que le vendredi pour la répétition générale et le samedi pour les deux représentations du spectacle.

La location de la ferme Corsange a ainsi engendré une dépense de **1788 €**.

Les frais du spectacle (Costumes, accessoires, ...) se montent à **2158.69 €**.

Les frais de Sacem pour le spectacle s'élèvent à **619.69 €**.

Les frais d'organisation du spectacle s'élèvent donc à 4566.38 €.

La billetterie du spectacle a rapporté **4971€**.

Soit un bilan positif du spectacle de 404.62 €.

Ce solde positif a permis d'acheter des fournitures diverses pour le fonctionnement de l'association

Salaire et autres charges

Remplacement de notre professeur pour les différents concours :

Nous avons employé un professeur remplaçant pour les samedis de concours.

Ce professeur est déclaré et ceci engendre pour l'association une dépense de 1**73.85 €** de salaire et de **144 €** de charges soit un total de **317.85€**

La Sacem :

Pour l'année 2017, pour l'utilisation de musique dans les cours de danse et les stages, la SACEM nous a demandé **529.13€**

Hormis les dépenses pour le spectacle (costumes, Sacem, location de théâtre) et les différents frais de fonctionnement de l'association, une grosse partie du budget 2016/2017 a servi à payer le professeur permanent Cécile Loïs, le professeur replaçant et les diverses fournitures de fonctionnement de l'association.

Bilan des inscriptions : **52224.09 €**

Salaire du professeur pour 2015/2016 : **28800€**, avec les primes de stages

Charges Ursaff : **24175 €**

Soit au total, Charges et salaires: **52975 €**

3. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Le conseil d'administration est composé de :

Elise Charpentier

Corinne Paris

Didier Paris

Isabelle Garnier

Patricia Claude

Gilles Loïs

Stéphanie Lefèvre

Les membres du bureau ont été elus par le conseil d'administration comme suit :

M Gilles Loïs est réélu à l'unanimité à la fonction de président

Mme Sandrine Darthoit est réélue au poste de trésorière

Mme Christelle Chauveroche est réélue au poste de trésorière-adjointe

Mme Corinne Paris est réélue au poste de secrétaire

Mme Elise Charpentier est réélue au poste de secrétaire-adjointe

4. PROJETS POUR LA SAISON 2017/2018

En mai 2017, la mairie de Condé Sainte Libiaire lors d'une réunion des associations nous a demandé de céder le créneau de cours du mercredi 19h – 20 h30 pour y installer un cours de Zumba.
Ce créneau correspondait à notre groupe de concours jazz qui a été depuis plusieurs années récompensé lors des concours nationaux de la CND et nous n'avions aucune possibilité de le replacer dans la semaine.

Nous avons négocié pour ne céder qu'une partie de ce créneau de 20h à 20h30, ce qui a entrainé un remodelage entier de l'emploi du temps. Les cours de grandes en classique et en jazz ont été avancés d'une demi heure ce qui leur posent problème pour être à l'heure, certaines n'ont pas pu se réinscrire au cours de classique.
D'autre part, nous avions pour projet d'ouvrir le mercredi de 20h30 à 22h un cours de Pilates, mais nous avons stoppé ce projet car le créneau allait être occupé par le cours de Zumba.
A la rentrée de septembre, alors que les inscriptions étaient déjà commencées, que les plannings avaient été diffusés depuis le mois de juin et les tracts imprimés, nous avons appris que le cours de Zumba n'allait pas ouvrir car le professeur n'était pas disponible. Il était alors trop tard pour changer l'emploi du temps et trouver un professeur de Pilates.
La durée de travail de notre professeur est donc diminuée d'une demi-heure. Nous n'avons pas modifié son contrat de travail, ni sa rémunération puisque ce changement est indépendant de sa volonté et que son salaire sur la saison 2017/2018 n'augmentera pas.

Beaucoup de communes étant revenu au rythme scolaire de 4 jours, nous avons ouvert un cours d'éveil le mercredi matin, de 11h à 11h 45 à la salle Desnos de Montry. Ceci a permis d'alléger les effectifs du cours d'éveil du samedi.

Nous avons réalisé comme l'an passé, un DVD du spectacle de juin 2017.

Le 11ème stage d'automne aura lieu du 4 au 6 janvier 2018. Cette année, nous avons l'honneur d'inviter Esther Protzman, professeur au conservatoire royal de la Haye, Mme Roxana Barbacaru, professeur de danse de caractère à l'Opéra de Paris et Mme Béatrice Legendre Choukroun pour la barre au sol Une réduction de -10% sera faite aux élèves de l'école de danse pour toute inscription avant le 30 novembre 2017.

Les 23, 24 et 25 octobre 2017, stage interne avec le professeur : travail technique et préparation de variation. Autres stages à venir: du 19 au 21 février 2018, du 16 au 18 avril 2018.

Nous avons participé pour la 4ème fois au concours international de Grasse du 27 au 29 octobre 2017, et au concours de Deauville les 25 et 26 novembre 2017

Puis nous allons participer au concours du chausson d'or en mars 2018. Pour préparer les différents concours, des classes de préparation sont proposées toutes les semaines et des stages internes au démarrage des petites vacances.

Les portes ouvertes ont eu lieu du jeudi 6 au 10 novembre 2017. Le samedi 11 novembre 2017 étant férié, les portes ouvertes des cours du samedi ont eu lieu le samedi 18 novembre 2017.

Un nouveau reportage photo par Catherine de Goussencourt est prévu le mercredi 13 décembre 2017. Elle sera également présente à la répétition sur scène du mercredi 13 juin 2018 et au stage d'été 2018.

Nous allons danser à la fête de Noël de la maison de retraite Ondine à Mareuil les Meaux, le samedi 15 décembre 2017.

L'examen des élèves aura lieu le samedi 3 février 2018 à la salle Georges Pompidou de Condé Sainte Libiaire.

Une deuxième semaine de portes ouvertes est prévue du 5 au 10 février 2018.

Nous allons participer au concours régional de la CND (Confédération Nationale de la Danse) en février et avril 2018 (Classique le 31 mars, 1er avril et 8 avril 2018, Jazz le 17 et 18 février 2018). La finale se déroule à Lyon pendant le weekend de l'Ascension (du 8 au 11 mai 2018).

Cette année, le spectacle de l'école de danse aura lieu le 16 juin 2018 à la Ferme Corsange de Bailly-Romainvilliers (sous réserve de confirmation par la mairie de Bailly Romainvilliers).

Nous allons organiser notre 6ème grand stage d'été du 9 au 13 juillet 2018. Ce sera une grande rencontre de danse avec 6 professeurs, sur 3 lieux de cours, des pianistes accompagnateurs. Nous avons eu confirmation de la disponibilité des salles et sommes en train de contacter les différents professeurs pour établir un planning.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h42.